

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 22 janvier 2015 portant désignation des représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France

NOR : INTV1501905A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création d'un comité technique spécial (CTS) de la direction générale des étrangers en France;

Vu l'arrêté du 21 août 2014 modifié fixant la date et les modalités des élections à certains comités techniques et certains comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2014 portant répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats pour la désignation des représentants du personnel au CTS de la direction générale des étrangers en France en date du 4 décembre 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale des étrangers en France:

En qualité de représentants titulaires

M. POIRAUD Laurent;

M. AMROUNI Slimane;

M. PECOUL Eric;

Mme PINARD Nathalie;

M. ABOBI Etienne;

Mme RONDINEAU Patricia,

sur désignation du syndicat CFDT du ministère de l'intérieur.

M. PAULY Xavier;

Mme CONSTABLE Marguerite;

Mme TROUILLEFOU Nora,

sur désignation des fédérations FO de syndicats du ministère de l'intérieur.

En qualité de représentants suppléants

Mme LOPEZ Dominique;

Mme CORDEIRO MCGRATH Sandrine;

M. BIDET Olivier;

Mme BERTEAU Brigitte;

Mme PLANCHER Muriel;

M. NAVARO Roland,

sur désignation du syndicat CFDT du ministère de l'intérieur.

M. MENTOR Renseg;

M. RABIA Mohammed;

Mme LAFFAITEUR Marylin,

sur désignation des fédérations FO de syndicats du ministère de l'intérieur.

Article 2

Le directeur général des étrangers en France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des étrangers en France,
L. DEREPA